

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS
RELATIF AU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 DECEMBRE 2025**

Délibération n°CA-20260313-1.1 du vendredi 13 mars 2026

- VU** L'article R822-11 du code de l'éducation
- VU** Le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** L'arrêté rectoral du 5 mars 2026 relatif à la composition du Conseil d'administration du Crous de Paris

Le conseil d'administration approuve sans réserve le procès-verbal du Conseil d'administration réuni le 10 décembre 2025.

Nombre de votants présents	20
Nombre de procurations	5
Contre	0
Abstentions	3
Pour	22
Nombre total de voix exprimées	25

Fait à Paris, le vendredi 13 mars 2026

La rectrice de la région académique d'Île-de-France
Rectrice de l'académie de Paris
Chancelière des universités de Paris et d'Île-de-France


Julie BENETTI